

CONTEXTE ● Lundi s'est ouverte à Nairobi, au Kenya (Afrique), la 12^e Conférence internationale sur le climat. Les pays représentés discuteront de l'après-protocole de Kyoto.

● Pour la première fois, une étude britannique vient de chiffrer l'impact que le réchauffement aura sur l'économie mondiale, si rien n'est fait. L'expert qui l'a réalisée évoque un coût de 5 500 milliards d'euros.

Trois sites à but écolo facturent les rejets de CO₂ Le pollueur peut payer ses dégâts sur le Net

En France, le phénomène a seulement un an et demi. Trois sites Internet* proposent aux particuliers de calculer leurs émissions de CO₂ (un gaz à effet de serre) lorsqu'ils utilisent leur voiture, chauffent leur maison ou prennent l'avion. Les internautes peuvent ensuite payer une somme correspondant à leur niveau de pollution pour financer des projets contre le réchauffement climatique. Exemple : un vol aller-retour Paris-Rome rejette 1,29 tonne de CO₂ dans l'atmosphère par personne. Il coûte 25,76 euros sur le site Climat Mundi. Ce système est appelé « mécanisme de compensation ». Un peu comme le principe du pollueur/payer mis en œuvre dans le cadre du protocole de Kyoto. « Les adhérents sont déjà des écologues convaincus. Ils veulent compenser les rejets de CO₂ qu'ils ne peuvent pas éviter. On repousse les limites de l'écologie », explique Éric Parent, cofondateur de **Climat** Mundi.

Une initiative récente qui prend de l'ampleur

Sur ce site Internet accessible depuis juin, l'argent sert à financer trois projets : des fours moins gourmands en énergie en Érythrée, des éoliennes en Turquie et une usine de production d'électricité propre en Australie. Un autre site, Action Carbone, finance la reforestation en Colombie. Selon Climat Mundi, les sommes récoltées sont encore faibles mais le phénomène prend de l'ampleur. « Environ cinq personnes compensent cha-

que jour sur notre site leurs rejets de CO₂ », affirme Éric Parent. Ce nouveau moyen de protéger la planète n'a pas que des adeptes. Jean-Marc Jancovici, ingénieur en énergie, est dubitatif : « Le meilleur moyen de réduire nos émissions de CO₂ est encore de... les réduire. Même en payant, les gaz à effet de serre sont toujours dans l'atmosphère. Compenser, c'est aussi penser qu'on peut ne rien changer. »

« Une goutte d'eau face à l'ampleur du problème »

D'autre part, beaucoup de questions restent en suspens. Le cofondateur de Climat Mundi reste par exemple très évasif sur la part de l'argent récolté servant effectivement à financer des projets écologiques. « Notre site existe seulement depuis juin. Tout n'a pas encore été mis en place », se justifie-t-il, même s'il reconnaît qu'une telle initiative a besoin de transparence pour fonctionner. Enfin, les particuliers ne sont pas les seuls responsables du réchauffement mondial. Selon la Mission interministérielle de l'effet de serre, les ménages français sont à l'origine de 47 % des émissions de CO₂ du pays. Les industries et l'agriculture représentent donc plus de la moitié des rejets. « C'est vrai, le mécanisme de compensation est une goutte d'eau face à l'ampleur du problème. Mais la prise de conscience politique passera par la pression populaire », affirme Éric Parent.

Élise Clérin

*www.climatmundi.org, www.actioncarbone.org et www.co2solidaire.org

www.playbacpresse.fr



CHIFFRES-CLES DE L'ÉVÉNEMENT

● **1% du PIB** mondial devra être consacré à la lutte contre l'effet de serre pour enrayer la hausse des températures.

● **40%** des espèces animales disparaîtront si rien n'est fait contre l'effet de serre.

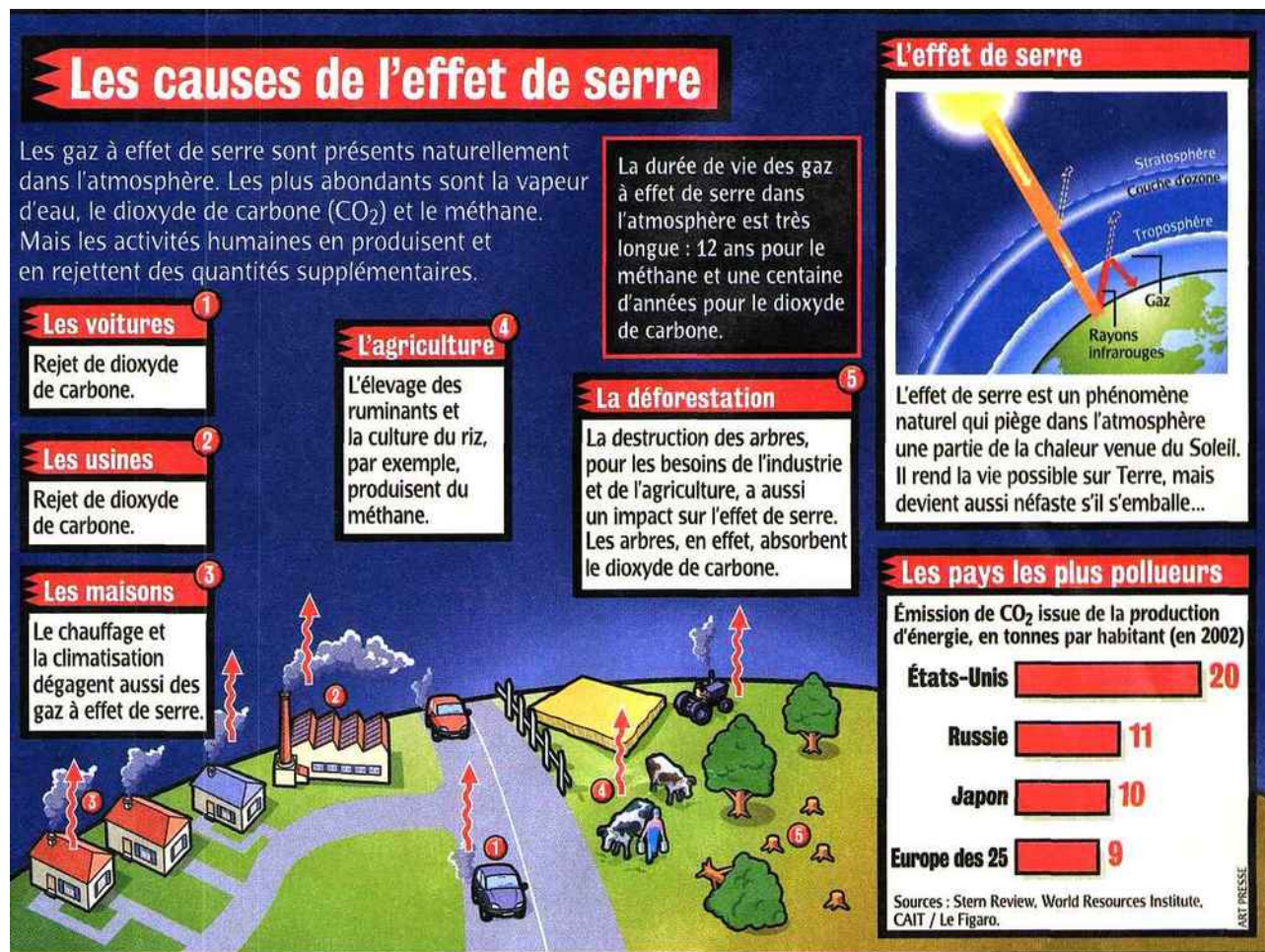
8

tonnes de CO₂ par habitant et par an sont rejetées dans l'air en France. 4 fois trop.

Uniquement par abonnement

● Selon ce rapport sérieux, si le monde ne réagit pas très vite, le réchauffement climatique pourrait provoquer une crise économique aussi grave que celle de la grande dépression des années 1930.

● Depuis peu, les particuliers peuvent, à leur niveau, compenser financièrement leurs rejets de CO₂ dus à leur mode de vie. Le CO₂ fait partie des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.



MOTS-CLES DE L'ÉVÉNEMENT

PIB

Produit Intérieur Brut. C'est un indicateur économique pour mesurer la richesse d'un pays (ensemble des biens et services).

PME

Petites et Moyennes Entreprises. Sociétés qui emploient moins de 500 salariés, selon l'Insee, institut de statistiques français.

Protocole de Kyoto

Traité international proposant un calendrier de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Négocié à Kyoto, au Japon, il est entré en vigueur le 16 février 2005 après avoir été ratifié par 141 pays. Le protocole de Kyoto oblige 34 pays industrialisés (dont la France)

Pékin, la capitale chinoise, est l'une des villes les plus polluées au monde.



EPA/Sipa/Audrian Bradshaw

à réduire, avant 2010-2012, leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2 %, en moyenne, par rapport aux niveaux de 1990. Les États-Unis (premier pollueur mondial) et l'Australie n'ont pas ratifié le texte, notamment pour ne pas handicaper leur économie.

QUESTION/REPONSE



Julie,
16 ans,
1^{re} S
Besançon
(25)

Julie : Les PME peuvent-elles aussi compenser leurs rejets de CO₂ dans l'air ?

L'actu : Oui, les trois sites Internet qui proposent ce service s'adressent aux particuliers mais aussi aux entreprises. Et ils tiennent compte de l'activité professionnelle. Exemples : une agence de voyages est invitée à créer des circuits neutres en CO₂ et les hôtels, des chambres écologiques.